



Communiqué de presse du 3 Juillet 2013

Des installations sportives adaptées aux scolaires et au mouvement sportif : vers un dialogue social du XXIème siècle !

Le Ministère de l'Education vient d'éditer un guide concernant « l'accès aux équipements sportifs pour l'enseignement de l'EPS et pour l'ensemble des pratiques sportives scolaires ». L'objectif est de donner des repères et outils aux collectivités concernant les besoins nécessaires pour mettre en œuvre les programmes de l'EPS. Développer les « salles de classes » **adaptées** et en nombre suffisant pour l'EPS est un enjeu fort pour la réussite de tous les élèves.

Dans ce guide, il est fait référence à « *des publications en matière de standard d'équipement mais aussi sur l'organisation optimale de l'espace de travail pour l'EPS* ». C'est ainsi que « *les différents ouvrages publiés par le SNEP-FSU* » sont donnés en exemples. Le ministère reconnaît ainsi l'expertise du SNEP-FSU sur la question des équipements (comme certaines fédérations sportives le font sur notre site). Cette expertise a été construite par des années de pratiques et d'analyses.

Aujourd'hui, dans différentes régions de France, des installations sont construites selon les standards proposés par le SNEP-FSU. Le travail de concertation réalisé permet aussi une satisfaction du côté du monde sportif. Ces grandes salles peuvent se visiter sur : <http://www.snepfsu.net/equipe/visite.php>

C'est pour cela que nous ne comprenons pas que le Conseil Régional refuse la participation du SNEP-FSU à une réunion de travail sur l'équipement sportif scolaire du LP Picasso de Périgueux. Nous avons alerté le Conseil Régional, nos IA-IPR d'EPS ainsi que le Recteur car l'enjeu est d'importance : la construction des équipements sportifs de demain va-t-elle se priver de l'expertise des professionnels de l'EPS que nous sommes ?

Nous avons malheureusement des exemples de constructions récentes d'équipements non fonctionnels pour la pratique de l'EPS. Ceci est dommageable pour les élèves mais aussi au regard du gâchis d'argent public que cela représente.

L'intérêt des élèves, mais aussi des pratiquants sportifs, nécessite de la concertation à tous les niveaux. Le SNEP FSU demande d'y prendre part.

Contact : Christian PIERRAT 0628305915